

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE D'EZANVILLE

M. Alain BOURGEOIS - Monsieur le Maire
Place Jules Rodet
95460 EZANVILLE



AVIS DE MARCHÉ SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Commune d'Ezanville, point(s) de contact : Service marchés publics, Place Jules Rodet, F - 95460 Ezanville, Tél : +33 139354488, courriel : servicemarchespublics@ezanville.fr

Code NUTS : FR108

Code d'identification national : 21950229100012

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ezanville.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_gAI94-DUoS

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_gAI94-DUoS,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux et des écoles élémentaires

Numéro de référence :

2019-01

II.1.2) Code CPV principal : 90911200

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : La présente consultation concerne des prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux et des écoles élémentaires. La prestation comprend la fourniture des produits d'entretiens, sacs poubelle et consommables sanitaires.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

90911200

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR108

Lieu principal d'exécution : Place Jules Rodet 95460 Ezanville

II.2.4) Description des prestations : La présente consultation concerne des prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux et des écoles élémentaires.

La prestation comprend la fourniture des produits d'entretiens, sacs poubelle et consommables sanitaires.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 80

Prix - Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de la date de démarrage des prestations, soit le 2 mai 2019. Le marché pourra être reconduit, 3 fois au maximum pour une durée d'un (1) an, par reconduction tacite.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Les prestations seront rémunérées sur ressources propres du budget fonctionnement de la commune d'Ezanville. Aucune garantie financière n'est exigée. Les sommes dues seront payées, selon les règles de la comptabilité publique, par mandats administratifs, dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. A défaut de respect de ce délai par le pouvoir adjudicateur, des intérêts moratoires au taux légal en vigueur seront versés au titulaire.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure :

Numéro de l'avis au JO série S : 2018/S248-573785

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 21/03/2019 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 21 mars 2019 à 14 h 00

Lieu : Mairie d'Ezanville

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Janvier 2023

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3) Informations complémentaires :

Consultation précédente :

La présente consultation fait suite à la déclaration sans suite pour motif d'intérêt général de la procédure n°2018-08, dont l'avis n°18-179146 a fait l'objet d'une publication au BOAMP le 23 décembre 2018 et au JOUE le 26 décembre 2018 (avis n°2018/S 248-573785)

Visite de site :

- pour les candidats ayant effectué la visite et ayant soumissionné au cours de la procédure n°2018-08 :

la visite du site ne revêt pas de caractère obligatoire, le certificat de visite remis lors de la précédente consultation sera pris en considération.

- pour les candidats n'ayant pas soumissionné dans le cadre de la précédente consultation : la visite du site est obligatoire dans le cadre de la présente consultation afin de permettre aux candidats d'avoir une idée précise des bâtiments municipaux et des écoles élémentaires à entretenir, des surfaces, des pièces, agencements, étages.

Le certificat de visite du site sera à joindre obligatoirement à l'appui de l'offre des candidats.

La date de visite de site est programmée le lundi 25 mars 2019.

Le lieu et l'heure du rendez-vous sont fixés à 8H30 à l'adresse suivante :

Maison de l'Enfance

sis 6 bis Grande Rue

95460 EZANVILLE

Tél : 01.39.35.44.10

Échantillons :

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront obligatoirement et à titre gratuit, l'ensemble des 6 échantillons présentant les caractéristiques énoncées dans le règlement de la consultation.

Critères d'analyse des offres :

Le critère valeur technique comprend les quatre sous-critères suivants :

1a) organisation et gestion du personnel (20 %)

1b) moyens et procédures utilisés pour chacun des sites (30 %)

1c) respect de l'environnement (20 %)

1d) respect du réapprovisionnement en produits d'entretien et fournitures sanitaires (10 %)

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, F - 95027 Cergy-Pontoise, Tél : +33 130173400, courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax : +33 130173459, adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Versailles, Préfecture de région Île-de-France 5, rue Leblanc, F - 75911 Paris, Tél : +33 182524267, courriel : pref-ccira-versailles@paris-idf.gouv.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : * Référé pré-contractuel prévu aux articles L551-1 et suivants et R551-1 du Code de Justice Administrative (CJA), délai ouvert jusqu'à la signature du marché ;

* Référé contractuel prévu aux articles L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA, délai de trente et un jours après la parution de l'avis d'attribution ;

* Recours en contestation de validité du marché ouvert aux tiers, délai de deux mois à compter des mesures de publicités appropriées

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, F - 95027 Cergy-Pontoise, Tél : +33 130173400, courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax : +33 130173459, adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>